

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20260330-D202632-DE
Reçu le 01/04/2026

Délibération : D2026-3-2

L' an deux mille vingt six, le lundi 30 mars à 19h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame Bénédicte MONTÉGU, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du Conseil : 24 mars 2026

Présents : 18

Présents : Mesdames Anne DUBOIS, Stéphanie DULAC, Manitraritiana FITAHIANA, Véronique LANOË-MALIVERT, Bénédicte MONTÉGU, Louise NADEAU-CASTAING, Martine SEGUIN, Isabelle TRANCHET, Angélique VAZART et Messieurs Sébastien DAMASE, Anthony DOUET, Dominique GOUYGOU, Franck INGREMEAU, Pascal LAFENETRE, Vincent MORA, Jean-Philippe MORAUD, Antoine PASCAUD, Eric SCHURR,

Votants : 18

Excusé(s) : Madame Béatrice COURTEL

Objet :

**Constitution de la
Commission d'Appel d'Offres**

Secrétaire de Séance : Madame Martine SEGUIN

Madame le Maire expose que l'article 22 du code des marchés publics indique que la Commission d'Appel d'Offres est composée du Maire ou de son représentant et de 3 membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Par ailleurs le Conseil Municipal doit élire 3 suppléants.

Madame le Maire fait appel à candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

NOMME Président : **Bénédicte MONTEGU**

NOMME Membres titulaires : **Franck INGREMEAU, Martine SEGUIN, Dominique GOUYGOU**

NOMME Membres suppléants : **Eric SCHURR, Sébastien DAMASE, Isabelle TRANCHET**

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire
Bénédicte MONTÉGU

Emis le **30 mars 2026**, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le **1^{er} avril 2026**

